

N° 1676/2021

DESTINATAIRES



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AIN

	Pour attribution	PJ	Pour info
Président	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> CG
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> JPL
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JUR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PETITE ENF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JEUNESSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOURISME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
NET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DAT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> IG
COMM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CULTURE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SPES SOC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
VEYLE
Présidence
Christophe GREFFET
Président
63 GRANDE RUE
01290 PONT DE VEYLE

Direction Générale
Ref : VG/DG/JC-045-2021
Affaire suivie par : Vincent GAUD
A l'attention de : Christophe GREFFET et Jean-Philippe LHOTELAIS

Bourg-en-Bresse, le 19 juillet 2021

Objet : Mise en compatibilité PLU Saint-Jean-sur-Veyle

Monsieur le Président,

Cher christophe,

Par courrier en date du 5 juillet 2021, vous avez souhaité me convier à la réunion d'examen conjoint du 30 juillet 2021 dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU de Saint-Jean-sur-Veyle et je vous en remercie.

Retenu par d'autres engagements, je ne pourrai malheureusement pas me rendre disponible. Sachez cependant que je soutiens pleinement ce projet de mise en compatibilité puisqu'il vise à permettre à l'entreprise artisanale « Le Moulin Marion » d'étendre sa structure.

En effet, pour voir rencontré il y a plusieurs mois les dirigeants de cette entreprise, cette extension doit permettre de développer la production de farine issue de céréales locales, dont vont ensuite pouvoir bénéficier nos artisans boulangers-pâtisseries.

La mise en valeur des circuits courts est aujourd'hui incontournable, comme le prouve notamment la création de plusieurs plans alimentaires territoriaux sur notre département, favorisant ainsi une consommation de proximité respectueuse de l'environnement.

J'apporte donc tout mon soutien à ce projet et resterai attentif aux suites qui y sont données.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Sincèrement

Vincent GAUD
Président